



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

DERNIÈRE RÉUNION PSE « CESSATION D'ACTIVITÉ » RAISONS ÉCONOMIQUES

<http://cgt-ford.com> - Mardi 18 décembre 2018



Poursuite et fin de l'information en vue de la consultation du Comité d'Entreprise sur l'opération projetée de cessation complète et définitive d'activité de la société FAI et ses modalités d'application - Avis :

AVIS DU CE SUR LE LIVRE 2 (MOTIF ÉCONOMIQUE DU PROJET DE FERMETURE ET DU PLAN DE LICENCIEMENT COLLECTIF)

Tout d'abord, le CE de FAI considère que **le projet de fermeture de la société n'a pas de fondement économique**, au regard :

- Des profits substantiels réalisés par le groupe Ford depuis de nombreuses années (**46 milliards de dollars avant impôt entre 2012 et 2017**), de sa solidité financière et de sa capacité d'investissement (plus de 10 milliards de dollars de trésorerie nette à fin 2017)
- Du retour aux bénéfices de Ford Europe depuis 2015
- De la situation bénéficiaire de l'ensemble des filiales françaises
- Du coût de la fermeture du site, bien plus élevé que les investissements nécessaires pour installer ou maintenir des activités profitables
- De la compétitivité de l'usine pour accueillir la transmission 8FMID pour le marché européen, face au gaspillage généré par les investissements à fonds perdus de son installation à Van Dyke, avant de la rapatrier à Livonia.

Ainsi, les fabrications de la 8FMID pour le marché européen, de la nouvelle génération du carter Fox et la poursuite de l'activité de trai-

tement thermique auraient permis d'assurer la rentabilité et la pérennité de la société.

Par ailleurs, **le CE dénonce l'attitude de Ford qui n'a été ni loyale, ni socialement responsable** à travers :

- La programmation de cette fermeture depuis le retour contraint de fin 2010, fermeture annoncée dès l'échéance de l'engagement de 5 ans pris auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir des subventions
- Le cynisme avec lequel Ford a caché ses réelles intentions, faisant mine de chercher de nouvelles activités pour l'usine, alors qu'il préparait son départ
- Le non-respect des engagements pris auprès des Pouvoirs Publics de maintenir 1000 emplois ETP CDI, alors que les aides reçues depuis le retour fin 2010 atteignent 50 M€ à fin 2017
- L'absence de volonté de trouver un repreneur afin de sauvegarder une partie des emplois et de préserver le bassin d'emploi, préférant sécuriser son départ via une fermeture définitive
- L'absence de dialogue avec les décideurs de Ford Europe tout au long de la procédure de consultation et, notamment, avec le président de la société qui n'a pas eu le courage ni la décence de revenir dans l'entreprise depuis l'annonce de sa fermeture.

Pour toutes ces raisons, le CE rend un avis fortement négatif sur ce projet de fermeture définitive.

Les élus du CE votent à l'unanimité pour cet avis.